



Déclaration des élu·e·s CGT EDUC'ACTION à la CAPA de passage à la Hors-Classe

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Après le gel du point d'indice de la rémunération des fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, le gouvernement a franchi une nouvelle étape en préconisant un plan de départ volontaire dans la Fonction Publique... Cette annonce s'inscrit dans les projets de suppression de 120 000 fonctionnaires sur le quinquennat et dans le cadre du plan « Action Fonction Publique 2022 » auquel s'ajoute une remise en cause déguisée du paritarisme. A ce mépris, s'ajoute pour les professeur.es de la Voie Professionnelle les nombreuses inquiétudes soulevées par les suppressions de formation, de postes à la rentrée 2018 et celles d'ores et déjà envisagées pour la rentrée 2019.

En décidant de la réforme du Lycée Professionnel avec la massification de l'apprentissage par la mixité des parcours, les autorités ministérielles dégradent davantage les conditions de travail des enseignant.es des lycées professionnels.

La présente CAPA est réunie pour étudier la promotion à la Hors-classe des professeurs de lycée professionnel et nul ne peut ignorer l'importance de l'accès à cette hors classe au regard de son impact sur le salaire et le calcul de la retraite. Comme de nombreux collègues, nous regrettons que les avis émis par les chef.fes d'établissement et les inspecteurs·trices ne soient consultables sur I-prof que quelques jours avant la tenue de la CAPA.

Pour la première fois nous expérimentons une CAPA hors-classe encadrée par une circulaire ministérielle. Nous constatons et déplorons la baisse du nombre de promu·e·s du 11^{ème} échelon par rapport aux années précédentes.

Depuis plusieurs années les élu·e·s CGT Educ'action se battent pour que soit respectée l'égalité professionnelle homme-femme. Nous accueillons favorablement l'envoi d'un « tableau genré » des promotions avant la tenue de la CAPA ainsi que les propositions de promotions qui respectent la répartition hommes-femmes chez les PLP. Cependant nous déplorons que nos collègues femmes mettent 3 ans de plus que les hommes pour accéder à la hors-classe.

L'égalité professionnelle n'est donc pas encore atteinte et les CAPA avancement d'échelon de cette année scolaire nous le rappelle cruellement.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

- **notre attachement à un système égalitaire d'avancement automatique sur 18 échelons,**
- **à une promotion déconnectée de l'évaluation professionnelle,**
- **à une grille indiciaire de rémunération compensant la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 et reconnaissant nos qualifications.**

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élu·e·s et les enseignants qui les sollicitent.

Les élu·e·s CAPA de la CGT Educ'action